

513042-2026 - Wettbewerb

Frankreich – Dienstleistungen in den Bereichen Erholung, Kultur und Sport – Concession de services portant sur la l'exploitation, l'entretien et la valorisation de l'hippodrome de Paris-Vincennes à Paris 12e

OJ S 141/2026 24/07/2026

**Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung
Dienstleistungen - Bauleistungen**

1. Beschaffer

1.1. Beschaffer

Offizielle Bezeichnung: Ville de Paris - DFA - SC

E-Mail: DFA-hippodrome-paris-vincennes@paris.fr

Rechtsform des Erwerbers: Lokale Gebietskörperschaft

Tätigkeit des öffentlichen Auftraggebers: Allgemeine öffentliche Verwaltung

2. Verfahren

2.1. Verfahren

Titel: Concession de services portant sur la l'exploitation, l'entretien et la valorisation de l'hippodrome de Paris-Vincennes à Paris 12e

Beschreibung: Concession de services portant sur la l'exploitation, l'entretien et la valorisation de l'hippodrome de Paris-Vincennes situé dans le Bois de Vincennes à Paris 12e, dans le cadre d'une activité principale de courses de trot, d'activités annexes portant sur la restauration, l'agriculture urbaine, l'ouverture à la promenade publique et le bien-être animal, et d'activités complémentaires.

Kennung des Verfahrens: d06d558b-92d1-4949-8f78-0a0ec37277d2

Interne Kennung: 2600873

Verfahrensart: Offenes Verfahren

Zentrale Elemente des Verfahrens: Concession deservices soumise aux articles L 3100-1 et suivants et R 3111-1 et suivants du Code de la Commande Publique et aux articles L.1410-1 à L.1410-3, R.1410-1 et R.1410-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. Procédure ouverte : les candidats remettront leur candidature et leur offre dans un même pli électronique, dans les conditions décrites au règlement de consultation. Les candidats sont soumis aux obligations du règlement (UE) 2022/2560 du 14 décembre 2022 relatif aux subventions étrangères faussant le marché intérieur et devront présenter les éléments relatifs à ce dispositif dans les conditions énoncées au dossier de consultation.

2.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Zusätzliche Art des Auftrags: Bauleistungen

Haupteinstufung (cpv): 92000000 Dienstleistungen in den Bereichen Erholung, Kultur und Sport

Zusätzliche Einstufung (cpv): 45000000 Bauarbeiten

2.1.2. Erfüllungsort

Postanschrift: 2 route de la Ferme

Stadt: Paris

Postleitzahl: 75012

Land, Gliederung (NUTS): Paris (FR101)

Land: Frankreich

Zusätzliche Informationen: L'hippodrome, édifié sur un emplacement concédé de 48 ha environ, est situé dans le Bois de Vincennes. Le périmètre de la concession est strictement circonscrit aux espaces suivants : un espace délimité par la route de la Tourelle, la route de la Ferme, la route de la Pyramide, la route Saint-Hubert et la route du Pesage ; un espace de 38 ares environ situé de l'autre côté de la route du pesage, mitoyen de la Ferme de Paris, appelé « station Georgeville » et accueillant notamment des groupes électrogènes, une station de carburants et des espaces de stockage et de stationnement pour les engins agricoles. Ces emprises comprennent divers bâtiments, dont le bâtiment des tribunes, des écuries, un hippotel, des bâtiments techniques (ateliers, stockage...). Les espaces extérieurs comprennent notamment les pistes, des espaces de parking, d'agriculture urbaine, deux bassins de rétention, des zones logistiques, des espaces végétalisés.

2.1.3. Wert

Geschätzter Wert ohne MwSt.: 400 000 000,00 EUR

2.1.4. Allgemeine Informationen

Zusätzliche Informationen: Une visite est proposée après demande des candidats conformément aux conditions fixées au RC. L'offre comprend les documents détaillés dans le règlement de consultation de la consultation. Les plis devront être transmis impérativement par voie dématérialisée sur <https://marches.maximilien.fr> avant la date et heure limite fixée au 5.1.12. Ils devront contenir dans un unique envoi deux sous-dossiers distincts relatifs à la candidature et à l'offre. Les dossiers arrivés en retard ne seront pas examinés. Possibilité d'adresser ou déposer une copie de sauvegarde dans les conditions fixées par le règlement de consultation. Les candidats pourront se présenter soit seuls, soit en groupement d'entreprises. En cas de groupement, chaque membre doit fournir l'ensemble des informations et pièces demandées (sauf la lettre de candidature valant le cas échéant habilitation du mandataire). Le candidat établi hors de France fournit les certificats ou documents équivalents délivrés par l'autorité administrative ou judiciaire compétente de son pays d'origine ou d'établissement attestant de l'absence de cas d'exclusion. Le cas échéant, les candidats joignent une traduction en français des documents remis dans une autre langue. Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour justifier de ses capacités pour la présentation de sa candidature, il doit les mentionner dans sa lettre de candidature et produire, pour chacun d'eux, les mêmes documents que ceux exigés de lui pour justifier de ses capacités, dans les conditions fixées au règlement de consultation. Les candidats qui produisent une candidature incomplète ou contenant de faux renseignements ou documents ne sont pas admis à participer à la suite de la procédure. Seront déclarées irrecevables et éliminées les candidatures présentées par un candidat qui ne peut participer à la procédure (articles L3123-19 et L3123-20 du code de la commande publique) ou qui ne possède pas les capacités ou aptitudes exigées au point 5.1.9. Seules les offres des candidats donc la candidature aura été jugée recevable seront analysées. Au vu de l'avis de la commission prévue à l'article L.1411-5 du CGCT, l'autorité concédante pourra organiser une négociation avec un ou plusieurs soumissionnaires. Le choix du concessionnaire sera effectué en application des critères définis dans le dossier de consultation et soumis au vote du Conseil de Paris. Il sera demandé au candidat ou au groupement d'entreprises retenu de constituer, en tant qu'actionnaires, une société dédiée à l'exécution du contrat. Aucune indemnisation ne sera versée aux candidats, quelle que soit la suite donnée à leur proposition. Le montant estimé de la concession indiqué au 5.1.5 est exprimé en euros HT constants, valeur 2026 et correspond au chiffre d'affaires hors taxes estimé total du concessionnaire sur la durée du

contrat, au titre de l'exécution de la concession. Ce chiffre d'affaires inclut ainsi l'ensemble des produits, sur la durée du contrat, liés à l'exploitation de l'établissement.

Rechtsgrundlage:

Richtlinie 2014/23/EU

2.1.6. Ausschlussgründe

Quellen der Ausschlussgründe: Auftragsunterlagen

5. Los

5.1. Los: LOT-0001

Titel: Concession de services portant sur la l'exploitation, l'entretien et la valorisation de l'hippodrome de Paris-Vincennes à Paris 12e

Beschreibung: Le concessionnaire assurera l'exploitation, l'entretien et la valorisation de l'hippodrome en vue d'y organiser des courses de trot et des activités annexes comprenant l'exploitation d'un ou plusieurs restaurants et bars, d'espaces d'agriculture urbaine, l'ouverture du site à la promenade publique, et des activités autour du bien-être équin. Les candidats devront proposer d'autres activités complémentaires, en lien ou non avec l'hippisme et les sports équestres (par exemple : réceptions, évènementiel professionnel ou public, activités sportives, récréatives, ludiques, culturelles, pédagogiques, team building, etc...). L'ensemble de ces activités devra s'exercer dans les conditions fixées au cahier des charges. Le concessionnaire aura la possibilité à recourir au naming dans les conditions prévues au dossier de consultation. Le concessionnaire devra s'engager à réaliser, a minima, le programme de travaux obligatoires suivant, détaillé au cahier des charges : Energie : mise en oeuvre de panneaux solaires, de géothermie, isolation, installation de menuiseries extérieures bois à double vitrage, mise en place d'installation techniques performantes utilisant des énergies renouvelables ; Bâtiments : nettoyage et traitement des pathologies de l'enveloppe extérieure du bâtiment des tribunes, suppression et/ou harmonisation des constructions légères parasites au centre des pistes et au nord du site ; Amélioration de l'accessibilité pour tous ; Aménagements paysagers ; Déplacement de la station de maintenance Georgeville (construction d'une nouvelle station de maintenance). A titre strictement indicatif, l'enveloppe globale de ces travaux obligatoires est estimée à 41 830 000 euro(s) HT euro(s) (valeur 2023) hors aménagement intérieur et hors travaux gros entretien renouvellement (GER) et hors autres investissements nécessaires sur la durée du contrat. La Ville de Paris ne participera pas au financement des investissements et n'assumera pas la maîtrise d'ouvrage. Le concessionnaire assumera seul la direction technique, le financement des travaux ainsi que le risque d'exploitation. Il aura également à sa charge toutes les dépenses de fonctionnement, d'entretien, de réparation ou de construction liées aux biens objet du futur contrat. A l'issue du contrat, l'intégralité des ouvrages et aménagements deviendra propriété de la Ville de Paris, sans que le concessionnaire puisse prétendre à une quelconque indemnité. Le concessionnaire sera autorisé par le contrat à occuper les dépendances du domaine public de la Ville de Paris et devra, en contrepartie, verser une redevance qui tiendra compte des avantages de toute nature procurés du fait de l'occupation et l'utilisation de ce domaine. Une redevance forfaitaire annuelle, ne pouvant être inférieure à un montant annuel moyen de 2 000 000 € en euros constants sur la durée du contrat, sera attendue ainsi qu'une redevance variable calculée annuellement sur la base d'un pourcentage du chiffre d'affaires HT pour l'ensemble des recettes réalisées dans le cadre de la concession, dans les conditions précisées au dossier de consultation. Le concessionnaire devra fournir des garanties assurant la bonne exécution du contrat.

Interne Kennung: 2600873

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Zusätzliche Art des Auftrags: Bauleistungen

Haupteinstufung (cpv): 92000000 Dienstleistungen in den Bereichen Erholung, Kultur und Sport

Zusätzliche Einstufung (cpv): 45000000 Bauarbeiten

5.1.2. Erfüllungsort

Postanschrift: 2 route de la ferme

Stadt: Paris

Postleitzahl: 75012

Land, Gliederung (NUTS): Paris (FR101)

Land: Frankreich

5.1.3. Geschätzte Dauer

Datum des Beginns: 01/04/2027

Laufzeit: 30 Jahre

5.1.5. Wert

Geschätzter Wert ohne MwSt.: 400 000 000,00 EUR

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Die Beschaffung fällt unter das Übereinkommen über das öffentliche Beschaffungswesen: nein

Diese Auftragsvergabe ist auch für kleine und mittlere Unternehmen (KMU) geeignet: ja

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Eignungskriterien: Auftragsunterlagen

5.1.11. Auftragsunterlagen

Internetadresse der Auftragsunterlagen: <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/942881?orgAcronyme=r8t>

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Bedingungen für die Einreichung:

Elektronische Einreichung: Erforderlich

Adresse für die Einreichung: <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/942881?orgAcronyme=r8t>

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch
Varianten: Nicht zulässig

Beschreibung der finanziellen Sicherheit: Garantie à première demande ou dépôt de garantie couvrant la redevance et les pénalités

Frist für den Eingang der Angebote: 05/10/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Dauer, während der das Angebot gültig bleiben muss: 12 Monate

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Aufträge werden elektronisch erteilt: nein

Zahlungen werden elektronisch geleistet: nein

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Schlichtungsstelle: Tribunal administratif de Paris

Überprüfungsstelle: Tribunal administratif de Paris

Informationen über die Überprüfungsfristen: Avant la conclusion du contrat, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé précontractuel dans les conditions des articles L.551-1 et suivants du code de justice administrative. A compter de sa signature, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du code de justice administrative. Le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans des conditions définies par le Conseil d'État dans sa décision Département de Tarn-et-Garonne du 4 avril 2014 (n°358994).

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt: Ville de Paris - DFA - SC

Organisation, die einen Offline-Zugang zu den Vergabeunterlagen bereitstellt: Ville de Paris - DFA - SC

Organisation, die weitere Informationen für die Nachprüfungsverfahren bereitstellt: Tribunal administratif de Paris

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt: Ville de Paris - DFA - SC

Organisation, die Angebote bearbeitet: Ville de Paris - DFA - SC

8. Organisationen

8.1. ORG-0001

Offizielle Bezeichnung: Ville de Paris - DFA - SC

Registrierungsnummer: 21750001600019

Postanschrift: 7 avenue de la Porte d'Ivry

Stadt: Paris

Postleitzahl: 75013

Land, Gliederung (NUTS): Paris (FR101)

Land: Frankreich

Kontaktperson: Ville de Paris - DFA - Service des concessions

E-Mail: DFA-hippodrome-paris-vincennes@paris.fr

Telefon: +33 0142763707

Internetadresse: <http://www.paris.fr>

Profil des Erwerbers: <https://marches.maximilien.fr>

Rollen dieser Organisation:

Beschaffer

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt

Organisation, die einen Offline-Zugang zu den Vergabeunterlagen bereitstellt

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt

Organisation, die Angebote bearbeitet

8.1. ORG-0002

Offizielle Bezeichnung: Tribunal administratif de Paris

Registrierungsnummer: 17750005500013

Postanschrift: 7 rue de Jouy

Stadt: Paris CEDEX 04

Postleitzahl: 75181

Land, Gliederung (NUTS): Paris (FR101)
Land: Frankreich
E-Mail: greffe.ta-paris@juradm.fr
Telefon: +33 01 44 59 44 00
Internetadresse: <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

Rollen dieser Organisation:

Beschaffungsdienstleister

Überprüfungsstelle

Organisation, die weitere Informationen für die Nachprüfungsverfahren bereitstellt

Schlichtungsstelle

Informationen zur Bekanntmachung

Kennung/Fassung der Bekanntmachung: 2137f3ab-7293-4171-b975-582276da515e - 01

Formulartyp: Wettbewerb

Art der Bekanntmachung: Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung

Unterart der Bekanntmachung: 19

Datum der Übermittlung der Bekanntmachung: 23/07/2026 09:17:40 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Sprachen, in denen diese Bekanntmachung offiziell verfügbar ist: Französisch

Veröffentlichungsnummer der Bekanntmachung: 513042-2026

ABl. S – Nummer der Ausgabe: 141/2026

Datum der Veröffentlichung: 24/07/2026